

Famille et Provence vise l'excellence

Une expérience pilote de tests d'étanchéité à l'air a permis de sensibiliser à la réglementation BBC et aux points techniques qu'elle engendre.

Is et elles étaient nombreux à avoir répondu à l'invitation du groupe Famille & Provence, afin de suivre un test d'étanchéité à l'air sur des logements sociaux en cours de finition. Le rendez-vous était donné à Bouc-Bel-Air dans les Bouches-du-Rhône, où Familles & Provence réalise « Les terres de la mule », un programme de 17 logements collectif PLUS et de 7 PLSA. Situé près des Jardins d'Albertas, le site est attrayant. Pour cette opération, l'organisme HLM vise les performances THPE 2005, lesquelles offrent un gain énergétique important en limitant les déperditions. « Concernant ce programme, nous n'avons aucune obligation de satisfaire aux tests d'étanchéité à l'air. Nous l'avons fait en raison de notre volonté de recherche d'excellence », explique David Rosanvallon, le directeur investissement-développement

du groupe Famille et Provence. Grâce à ses références (1er bailleur social du département à élaborer un plan stratégique énergie, 1re opération régionale certifiée Habitat et environnement), le groupe revendique une position de précurseur dans le domaine. « Notre démarche engage nécessairement celle des acteurs de la réalisation de nos programmes. Ce sont eux qui mettent en œuvre nos projets BBC actuels et futurs », poursuit le directeur. Une démarche pédagogique donc, que les invités (entreprises, Fédération du bâtiment, architectes, bureaux d'études, collectivités et promoteurs) ont beaucoup appréciée.

Dans son principe, la conception d'un projet BBC englobe le volet bioclimatique (Ndlr : qui utilise les atouts du climat et de l'environnement), le renforcement de l'isolation thermique, l'amélioration du coefficient de perméabilité et l'augmentation de la part des énergies renouvelables. Au final, la consommation conventionnelle d'énergie primaire doit être inférieure ou égale à 50 kW/m²/an. Pour obtenir le label Effinergie, la perméabilité



© Michel Deuff

à l'air doit en outre être inférieure à 1 m³/h par m² de surface. Des valeurs éventuellement corrigées en fonction de la zone climatique et de l'altitude. N'est donc pas BBC qui veut !

Avant les tests, David Rosanvallon a détaillé le protocole d'essai (retransmis par vidéo), en indiquant le détail des points concernés par les fuites. « L'herméticité de l'enveloppe du bâtiment est incontournable : sans elle, ni la ventilation, ni l'isolation ne peuvent être

réellement efficaces ». Fuite d'air égale et perte de chaleur, en particulier pour les isolants thermiques où les courants de convection, nuisent au bilan énergétique des bâtiments. À titre indicatif, le Cete de Lyon a parfaitement résumé les opérations dans un dossier sur les performances de la ventilation et du bâti. Pour Famille et Provence, le test a clairement démontré que le chemin vers l'excellence est bien tracé : les fuites d'air étaient insignifiantes. **MICHEL DEUFF**



© Michel Deuff

PROTOCOLE D'ESSAI

Le test d'étanchéité à l'air a été réalisé par Marc Bertrand, de DTI. Ce cabinet aixois de diagnostic thermique immobilier est encore l'un des rares en Paca à être agréé. D'une durée totale de plusieurs heures, le protocole d'essai comporte l'installation d'une porte étanche soufflante avec ventileur.

Des capteurs de pression, reliés à un ordinateur, sont associés à des systèmes de localisation des fuites. Ils peuvent se faire par caméra thermique, par crayon fumigène ou par générateur de fumée. Les fuites sont alors très faciles à détecter. **M.D.**